

Compte Administratif Commune 2020

Dans la cadre de la loi NOTRe, les communes, quelle que soit leur strate démographique doivent rédiger une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif et du compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les ratios financiers de la commune reflètent la situation de la collectivité.

Les dépenses de fonctionnement sont deux fois supérieures aux communes de la strate mais elles sont à mettre en parallèle des recettes qui sont 4.7 fois plus importantes que celles de ces mêmes communes.

Les recettes permettent de dégager un autofinancement supérieur à la moyenne des communes de la strate qui permet de soutenir un rythme d'investissement important et permet à la commune de ne pas avoir recours à l'emprunt.

	Commune de Mont	Moyenne des communes de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1 306 €	622 €
Produits des impositions directes / population	1 152 €	337 €
Recettes réelles de fonctionnement/ population	2 429 €	785 €
Dépenses d'équipement/ population	2 810 €	296 €
Encours de la dette/ population	0 €	625 €
DGF/population	0 €	152 €
Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	0,3314	0,442
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	0,5380	0,8840
Dépenses d'équipement brut/ recettes réelles	1.1568	0.3770
Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement	0,00	0.80

Budget Principal

En fonctionnement

Les dépenses de la commune ont été exécutées à hauteur de 1525 259.26 euros de dépenses réelles.

Sur les dépenses réelles, 100 % du budget a été consommé pour un montant de 1 525 259.26 € sur :

- Les charges à caractère général représentent : 40.42% du budget. 76 % des crédits budgétés ont été consommés. Ce poste augmente de 71 526 euros par rapport à 2019. Plusieurs raisons principales peuvent être avancées même si ce poste la variation est minime par rapport aux prestations identiques payées au chapitre.
 - o Travaux de voirie (chemin de Lougagne, chemin de l'Ecréteur, chemin du Roy) : 23 707 € travaux faits en vue de l'intégration dans le domaine public et du transfert à la CCLO
 - o Taxe Foncière : augmentation + 27 000 euros
 - o Autres achats et matières : +16 000 euros achat de masques
 - o Fournitures entretien achat des virucides + 3000 euros
 - o Dommage ouvrage pour le boulodrome et le complexe sportif : 27 000 euros
- Les charges de personnel s'élèvent à 505 490.63 euros soit 33 % des dépenses réelles de fonctionnement. Elles baissent de 1 140 euros par rapport à 2019. A noter que tous les agents ont vu leur traitement maintenu pendant le confinement (titulaires-non titulaires-heures complémentaires).
- La poste « Atténuation de produit » s'élève à 98 710 euros. Ce poste comprend le FPIC (20 960 euros) et la participation au redressement des comptes publics (73 262 euros).
- Le poste « autres charges de la gestion courante » recouvre les indemnités des élus ainsi que le versement des subventions aux associations (détail page 64 en annexe du compte administratif). Ce poste s'élève à 300 504 euros soit une baisse d'environ 6 000 euros par rapport à 2019 due à une baisse des aides versées aux familles (annulation des voyages scolaires dus au COVID, baisse des journées centre aéré...).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 837 980.18 euros hors excédent de fonctionnement reporté 3 004 414 euros.

- Le poste « produit des services » est en baisse par rapport à 2019 (pas de locations complexe de pelote, garderie, cantine) de 12 500 euros.
A noter, la vente d'une coupe de bois pour un montant de 9216 € permet d'absorber cet impact COVID.
- Les atténuations de charge correspondent aux encaissements des remboursements d'arrêt maladie ou autres des agents. (1 808 euros correspondant à la prise en charge financière d'arrêt de travail par l'assurance de la collectivité).
- Le poste impôts et taxes est de 2 602 119.01 euros soit une hausse de 80 572 euros par rapport à 2019 (en 2020 on note perception de rôles supplémentaires au niveau du foncier pour 2018).
- Le poste « dotations et participations » enregistre un montant de 23 767.56 euros

Les 25 000 euros provisionnés pour le remboursement pour le transport scolaire en école primaire ne sont pas réalisés de fait du transfert de la charge et de la recette au Conseil Régional.

Disparition de la compensation aux titres des droits de mutations.

- Le poste « autres produits de la gestion courante » correspond principalement à l'encaissement des loyers s'élève à 107 903 euros en baisse par rapport à 2019 suite à la vacance du logement de Gouze et d'Arance et la suspension des loyers d'O 'Karambo.
- Le poste « produit exceptionnels » d'un montant de 38311 euros correspond
 - o Subvention pour l'achat de masques 2 500 euros
 - o Demande de remboursement de la TEOM aux locataires : 2 500 euros
 - o A la perception de la redevance des mines : 100 000 euros
 - o L'encaissement des produits des panneaux photovoltaïques installés au groupe scolaire 2500 euros.

La section de fonctionnement présente un résultat de 1 312 720 euros auxquels s'ajoutent le résultat reporté 2019 de 3 004 414 euros. **Le résultat de clôture de la section est donc le 4 317 134.92 €.**

En investissement

En dépenses, 110 832 euros d'investissement courant principalement pour le renouvellement d'investissement courant

- Achat de terrain
 - o Terrain de Ernest DURAND 16 800 €
- Matériel Informatique 7 500 €
 - o Achat d'ordinateurs portables pour permettre le travail à distance
 - o Vidéo Projecteur Lendresse 1 107 €
- Mobilier 17 000 €
 - o Equipement de la salle de peinture Arance rayonnage 1 240 €
 - o Equipement de la salle de restaurant du complexe 6 247 €
 - o Achat de mobilier urbain Saligue de Lendresse 4 367 €
 - o Mobilier pour la mairie de mont 2 819 €
- Autre matériel
 - o Climatisation complexe de pelote 11 000 €
 - o Surpresseur Maison Familiale et Rurale 2 570 €
 - o Achat d'un scarificateur en partenariat avec d'autres communes 1 773 €
- Travaux
 - o Chemin accès au boulodrome : 11 916 €
 - o Installation des climatiseurs logement : 9 280.80 €
 - o Dalle aire de jeux : 5 148 €

De nombreux projets sont en cours, certaines factures ont été payé en 2020 et des crédits seront inscrits en restes à réaliser. Les RAR sont des engagements financiers de la commune, des marchés signés mais les opérations ne sont pas terminées.

Pour les investissements fléchés en opérations pour un total de 3 172 262.73 euros auxquelles s'ajoutent 2 258 056.07 €.

- Boulodrome 416 440.18 € auxquels s'ajoutent 119 073 € de restes à réaliser
- Extension du complexe 1 711 508 euros auxquels s'ajoutent 698 865 € de restes à réaliser
- Salle associative Lendresse Club Histoire : 331 euros
- Accessibilité travaux : 1440 euros auxquels s'ajoutent 3 840 € de restes à réaliser
- Salles de peinture Arance : 139 838 euros
- Réhabilitation Château de Mont : 3 000 euros
- Requalification du parvis du cimetière de Gouze 3000 euros auxquels s'ajoutent 77 000 € de restes à réaliser
- Aménagement de la montée de Mont 896 704 euros auxquels s'ajoutent 165 987 € de restes à réaliser

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 542 776 € dont 2 258 056 euros de restes à réaliser.

En recette

La section réalise 618 322 euros qui correspondent à :

- L'affectation du résultat 2019 : 438 482.64 euros
- Le fonds de compensation de la taxe sur valeur ajoutée 168 728 euros
- La taxe aménagement 8 398 euros

En restes à réaliser les opérations d'ordre 1 399 800 euros « aménagement de la montée de Mont ».

La section d'investissement présente un résultat déficitaire de 2 666 666 euros, auxquels s'ajoutent le résultat reporté positif de 3 176 591 euros, le résultat de clôture positif est de 510 193 €.

Il convient d'ajouter les restes à réaliser en dépenses de 2 258 056 euros en dépenses et 1 399 800 euros en recettes correspondant aux travaux pour compte de tiers pour l'aménagement de la montée de Mont.

La section d'investissement finit avec un déficit de 348 000 euros.

Ce déficit sera couvert par le résultat de la section de fonctionnement.